



# **2 - DEMANDE DE SUBVENTION FONCTIONNEMENT - ACTION SPÉCIFIQUE**

**METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

**N°71776 - MODALITÉS ET SOUTIEN DE LA RÉGION EN  
FAVEUR DU PLIE DU PAYS DE MARTIGUES 2023**

**Déposé le 17/02/2023 17:17:40**

Hôtel de région  
27, Place Jules-Guesde  
13481 MARSEILLE CEDEX 20

Tél. 04 91 57 54 80, 04 91 57 59 88 et 04 91 57 54 45  
**maregionsud.fr**

# Présentation de votre organisme

## Identification de l'organisme

Nature juridique : OrganismePublic  
Raison sociale : METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE  
Forme juridique :  
SIRET : 20005480700017  
Code APE/NAF : 8411Z

Pays : France

Adresse :

TOUR LA MARSEILLAISE  
2 BIS BOULEVARD EUROMED  
QUAI D'ARENC  
13002 MARSEILLE

Adresse mail : [subventions@ampmetropole.fr](mailto:subventions@ampmetropole.fr)

Téléphone : 0491999900

## Identification du ou des représentants légaux de l'organisme

Madame MARTINE VASSAL

Adresse mail : [subventions@ampmetropole.fr](mailto:subventions@ampmetropole.fr)

Téléphone : 04 91 99 99 00

## Identification de la personne en charge du dossier de subvention

Madame Martine VASSAL

Fonction : PRESIDENTE

Téléphone :

Mail : [subventions@ampmetropole.fr](mailto:subventions@ampmetropole.fr)

## Information sur les subventions perçues par l'organisme (dont l'exercice en cours) :

Je n'ai pas perçu de subvention durant les 3 derniers exercices fiscaux.

## Information sur le dossier

Cette demande concerne un appel à projet : Non

Cette demande concerne une manifestation, un congrès ou un salon professionnel organisé avec l'appui de la Région :  
Non

# Description de l'action

## Intitulé de l'action :

Modalités et soutien de la Région SUD en faveur du plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) du Pays de Martigues 2023

## Présentation de l'action :

Renouvellement de l'action

## Date prévisionnelle de début de réalisation :

01/01/2023

## Date prévisionnelle de fin de réalisation :

31/12/2023

## Quels sont les objectifs de l'action ? :

L'action est déclinée selon trois axes d'intervention :

- Mise en oeuvre de la clause d'insertion dans les marchés publics
- Développement des relations avec les entreprises, et l'employabilité des adhérents
- Formation des adhérents

## Quel en est le contenu ? et éventuellement qui est chargé de la réalisation ? :

La mise en oeuvre de la clause d'insertion dans les marchés publics :

- Contribuer à l'élaboration de l'engagement d'insertion
- Informer les entreprises soumissionnaires sur les différentes modalités de mise en oeuvre
- Concrétiser son offre de service
- Favoriser les conditions de réalisation
- Mobiliser les publics prioritaires et accompagner les phases de recrutement

Le développement des relations avec les entreprises :

- Développer le partenariat avec les entreprises de travail temporaire du territoire incontournables pour accéder à l'emploi durable
- Réaliser des prospections ciblées
- Entretenir et faire vivre le partenariat avec les organismes de formation proposant des formations en alternance et des débouchés vers l'emploi, notamment pour les métiers en tension.
- Participer aux événementiels du territoire
- 

## Quels en sont le(s) public(s) cible(s) et combien de personnes en seront bénéficiaires ? :

Il s'agit de personnes très éloignées de l'emploi en raison du cumul de nombreux freins (bénéficiaires de minima sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés, personnes de bas niveau de qualification, publics résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, public féminin.

Les objectifs quantitatifs pour 2023 : 450 personnes à accompagner et un taux de sorties positives de 50 %.

## Quel est le lieu (ou quels sont les lieux) de réalisation de l'action ? :

- Maison de la Formation et de la Jeunesse à Martigues
- Maison des Services au Public à Port de Bouc
- Maison de la Jeunesse et du Social à Saint Mitre les Remparts
- Quartiers prioritaires du territoire
- Différents lieux pour événementiels avec partenaires : agence Pôle Emploi, salles municipales, ...

## Quels sont les moyens prévus de mise en oeuvre de l'action ? :

Au total, 1.53 ETP interviennent sur l'appel à projet 2023, répartis comme suit :

La mise en oeuvre de la clause sociale d'insertion dans les marchés publics :

1 chargée de relations clauses sociales pour 0.73 ETP

Le développement des relations aux entreprises :

0.80 ETP, soit 1 chargée de relations aux entreprises

## Quels indicateurs vous permettront d'apprécier l'atteinte des objectifs prévus ? :

- Les publics accompagnés

Nombre de publics accompagnés en année N-1 (au regard des objectifs définis dans les protocoles en vigueur) ;

- Nombre de communes sur le territoire d'intervention
- Les accompagnants mobilisés sur la fonction d'ingénierie

Nombre d'équivalents temps plein (ETP) mobilisés uniquement sur la fonction d'ingénierie du plan local pour l'insertion et l'emploi

- L'employabilité des adhérents et la relation aux entreprises

Nombre de contrats de travail en entreprises signés par rapport au public accompagné (contrat à durée indéterminée, contrat à durée déterminée de plus de six mois, création d'entreprise) ;

- La formation des adhérents

Nombre de positionnements des adhérents sur la formation professionnelle (y compris sur la commande publique régionale)

- La clause sociale d'insertion

Nombre d'heures réalisées dans le cadre de la clause d'insertion

## Comment envisagez-vous de communiquer sur votre action ? :

La communication s'effectuera en direction des entreprises, partenaires professionnels et institutionnels :

- Entreprises et donneurs d'ordre engagés dans les marchés publics
- Fédérations professionnelles et entreprises inscrites dans le fichier entreprises
- Dans le cadre des instances de pilotage et de coordination
- Lors des réunions consacrées à l'activité

Par les membres de la structure d'animation et de gestion du PLIE, ainsi que par les accompagnateurs à l'emploi

## Financement de l'action

L'organisme sollicite une subvention de :

39 158 €

Régime de TVA des dépenses :

TTC

Charges prévisionnelles	Montant	Produits prévisionnels	Montant
<b>1 - Charges directes affectées à l'action</b>		<b>1 - Ressources directes affectées à l'action</b>	
<b>Achat</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Vente de produits finis</b>	<b>0,00 €</b>
Prestations de services	0,00 €		0,00 €
Achat matières et fournitures équipement	0,00 €	<b>Subventions</b>	<b>82 426,00 €</b>
Autres fournitures	0,00 €	<b>Etat : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)</b>	<b>0,00 €</b>
	0,00 €		0,00 €
<b>Services extérieurs</b>	<b>0,00 €</b>		0,00 €
Locations	0,00 €		0,00 €
Entretien et réparation	0,00 €	<b>Région(s)</b>	<b>33 045,00 €</b>
Assurance	0,00 €		33 045,00 €
Documentation	0,00 €	<b>Département(s)</b>	<b>15 000,00 €</b>
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 €		15 000,00 €
Publicité, publication	0,00 €	<b>Commune(s)</b>	<b>0,00 €</b>
Déplacements, missions	0,00 €		0,00 €
Services bancaires	0,00 €	<b>Organismes sociaux (à détailler)</b>	<b>0,00 €</b>
Autres	0,00 €		0,00 €
	0,00 €		0,00 €
<b>Personnel</b>	<b>71 675,00 €</b>	Fonds européens	34 381,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €	ASP (emplois aidés)	0,00 €
Rémunération des personnels	51 342,00 €	<b>Autres aides, dons ou subventions affectés</b>	<b>0,00 €</b>
Charges sociales	20 333,00 €		0,00 €
Autres charges de personnel	0,00 €	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00 €</b>
	0,00 €		0,00 €
<b>Autres (à détailler)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>0,00 €</b>
	0,00 €		0,00 €
<b>SOUS-TOTAL 1</b>	<b>71 675,00 €</b>	<b>SOUS-TOTAL 1</b>	<b>82 426,00 €</b>
<b>2 - Charges indirectes affectées à l'action</b>		<b>2 - Ressources indirectes affectées à l'action</b>	
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>	<b>10 751,00 €</b>		<b>0,00 €</b>
<b>Autres</b>	<b>10 751,00 €</b>		<b>0,00 €</b>
	0,00 €		<b>0,00 €</b>
<b>SOUS-TOTAL 2</b>	<b>10 751,00 €</b>	<b>SOUS-TOTAL 2</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>	<b>82 426,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	<b>82 426,00 €</b>
<b>Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Contributions volontaires en nature</b>	<b>0,00 €</b>
Secours en nature	0,00 €	Bénévolat	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	0,00 €
Personnel bénévole	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
<b>TOTAL PREVISIONNELLES</b>	<b>82 426,00 €</b>	<b>TOTAL PREVISIONNELS</b>	<b>82 426,00 €</b>

Préciser la nature et l'objet des postes les plus significatifs :

Les charges de personnel s'élèvent à 86,96 % du budget prévisionnel

Quels critères avez-vous utilisés pour identifier et calculer les charges indirectes affectées à l'action ? :

Les charges indirectes représentent 15 % des charges de personnel

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation de l'action subventionnée ? :

Non applicable

Quel est leur mode de calcul ? :

Non applicable

Autres observations sur le budget prévisionnel de l'action subventionnée :

RAS

## Pièces jointes

- **Le relevé d'identité bancaire ou postal de l'organisme en conformité avec les actes et documents justifiant de l'existence juridique de l'organisme**

Type d'habilitation de la demande :

Délibération

- **La délibération de l'organe délibérant décidant de la réalisation du projet, prévoyant son financement et sollicitant l'aide régionale**
- **Autres documents**

# Engagements

## J'ai pris les engagements suivants :

- Je certifie que je respecte le Règlement financier et ses annexes.
- En cochant cette case, j'accepte les conditions générales d'utilisation du site et j'atteste sur l'honneur de l'exactitude des informations déclarées.  
Je certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs, ainsi que l'approbation du budget par l'organe délibérant.  
Je m'engage à informer la Région dès notification de subventions concernant le projet pour lequel la présente demande est déposée.  
Je prends acte du fait qu'en cas de non-respect de ces règles, je m'expose au remboursement des sommes versées par la Région.  
J'atteste ne pas avoir débuté le projet pour lequel cette demande est présentée.

Nom et prénom du dépositaire : VASSAL Martine